

## **ÉTUDE 2**

# **MÉDICAMENTS NON BREVETÉS DE FOURNISSEUR EXCLUSIF LES PLUS VENDUS EN 1996 :**

## **COMPARAISON DES PRIX À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE**

**Groupe d'étude fédéral-provincial-territorial  
sur les prix des médicaments**

Approuvé par la Conférence des sous-ministres fpt de la santé  
17 et 18 juin 1999, à Charlottetown, I.P.E.



## SOMMAIRE

- La présente étude porte sur une comparaison, d'envergure internationale, des prix départ-usine des médicaments d'ordonnance non brevetés de fournisseur exclusif (NBFE) les plus vendus au Canada.
- Dans l'étude, les prix canadiens de ces médicaments NBFE les plus vendus ont été comparés aux prix qui leur sont attribués dans les sept pays choisis par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) afin de régler les médicaments brevetés : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis.
- L'étude a permis de constater que les prix canadiens pour ces médicaments NBFE les plus vendus étaient, en moyenne, notablement plus élevés (30 %) que la médiane des prix internationaux pour les sept pays. Ces données sont basées sur des comparaisons des prix du fabricant dans les sept pays et des prix du fabricant au Canada.
- Cette analyse porte à croire que, si le prix de ces médicaments s'était situé au niveau de la médiane internationale, les dépenses en médicaments NBFE des six régimes d'assurance-médicaments provinciaux, qui étaient de 278 millions de dollars en 1996, auraient été inférieures d'environ 64 millions de dollars.
- Les médicaments NBFE les plus vendus qui ont fait l'objet de cette étude ont été choisis parmi les 50 médicaments NBFE les plus vendus selon les bases de données du Programme de médicaments gratuits de l'Ontario et du régime *Pharmacare* de la Colombie-Britannique. À partir de ces bases de données, 72 médicaments utilisés dans les régimes d'assurance-médicaments de six provinces ont été retenus pour cette étude.
- En 1996, ces 72 médicaments NBFE les plus vendus représentaient 10 % de l'ensemble des dépenses en médicaments au Canada.
- Les médicaments NBFE détiennent une part importante de l'ensemble des ventes de médicaments. En 1996, le chiffre d'affaires des fabricants pour la vente de tous les médicaments NBFE était de 1,6 milliard de dollars, ce qui représente environ 24 % de l'ensemble des dépenses en médicaments au Canada.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>i</b>
<b>1.0 INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
1.1 Fil conducteur du rapport .....	2
<b>2.0 MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
2.1 Renseignements sur les prix .....	3
<b>3.0 ANALYSE</b> .....	<b>5</b>
3.1 Comparaison internationale des prix des médicaments non brevetés et des médicaments brevetés .....	8
<b>4.0 CONCLUSIONS</b> .....	<b>9</b>
<b>ANNEXE 1 % LISTE DES MÉDICAMENTS</b> .....	<b>11</b>
<b>ANNEXE 2 % STRUCTURES DES PRIX</b> .....	<b>15</b>



# MÉDICAMENTS NON BREVETÉS DE FOURNISSEUR EXCLUSIF LES PLUS VENDUS EN 1996 :

## COMPARAISON DES PRIX À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

### 1.0 INTRODUCTION

En mars 1997, le Groupe d'étude fédéral-provincial-territorial (F/P/T) sur les prix des médicaments a préparé un rapport global qui fournissait une description de l'industrie pharmaceutique au Canada, un résumé des renseignements existants sur les prix des médicaments et les dépenses qui y sont consacrées, ainsi que les mécanismes utilisés par les payeurs privés et publics pour régler ou influencer le prix des médicaments. Suite à cette recherche, on a tiré la conclusion que des analyses plus détaillées de ces prix et de ces dépenses étaient nécessaires. On a remarqué que des recherches plus approfondies devaient être entreprises non seulement sur un plan général, mais également selon des critères-clés, par exemple, si le produit est disponible à partir de plusieurs fournisseurs concurrents et si un médicament est breveté ou non.

Depuis, le Groupe d'étude a examiné les tendances des prix et des dépenses, les niveaux de prix et les générateurs de coûts dans leur relation avec les médicaments d'ordonnance remboursés dans le cadre de six régimes provinciaux d'assurance-médicaments<sup>1</sup>. La première de ces analyses a mesuré l'évolution des prix et des dépenses entre 1990 et 1997. Les études suivantes ont évalué les prix des médicaments brevetés non innovateurs, des médicaments non brevetés de fournisseur exclusif et des médicaments non brevetés de fournisseur multiple (médicaments génériques); une comparaison inter-provinciale a également été effectuée. Enfin, le Groupe d'étude a élaboré et appliqué une analyse des générateurs de coûts qui a évalué avec précision le rôle des changements sur les prix actuels des médicaments, les changements dans l'utilisation et l'impact de nouveaux médicaments sur les dépenses totales en médicaments.

Ce document a pour but de permettre une meilleure compréhension du comportement des prix des médicaments non brevetés de fournisseur exclusif ainsi que de faire état des résultats d'une étude comparative d'envergure internationale sur les médicaments d'ordonnance non brevetés de fournisseur exclusif les plus vendus au Canada en 1996.

---

<sup>1</sup> Le Groupe d'étude réunit des membres des gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, de Santé Canada et du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Il fut créé pour examiner une des six questions soulevées lors de la réunion des ministres de la Santé fédéraux provinciaux et territoriaux en avril 1996. Les autres questions concernent l'utilisation, le marketing, le gaspillage, l'éducation des consommateurs et la recherche et le développement. Son travail est supervisé par le Comité des questions pharmaceutiques (CQP) du Comité consultatif des services de santé (CCSS), qui présente un compte rendu à la Conférence des sous-ministres de la Santé.

## 1.1 Fil conducteur du rapport

Afin de permettre une meilleure compréhension du niveau actuel des prix des médicaments non brevetés de fournisseur exclusif au Canada, cette étude porte sur des comparaisons d'envergure internationale des prix départ-usine des médicaments d'ordonnance non brevetés de fournisseur exclusif les plus vendus entre sept pays choisis par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) aux fins de réglementation des médicaments brevetés<sup>2, 3</sup>.

Comme l'illustre la figure 1, en 1996, le chiffre d'affaires total des fabricants de médicaments non brevetés de fournisseur exclusif (NBFE) était d'environ 1,6 milliard de dollars, ce qui représente environ 24 % de l'ensemble des dépenses en médicaments au Canada. Les médicaments NBFE, faisant l'objet de ce rapport, comptent pour environ 41 % des dépenses totales en médicaments NBFE ou 10 % de l'ensemble des dépenses en médicaments au Canada. Il s'agit le plus souvent de produits « plus vieux » dont l'espérance de vie sur le marché est de 17 ans en moyenne<sup>4</sup>.

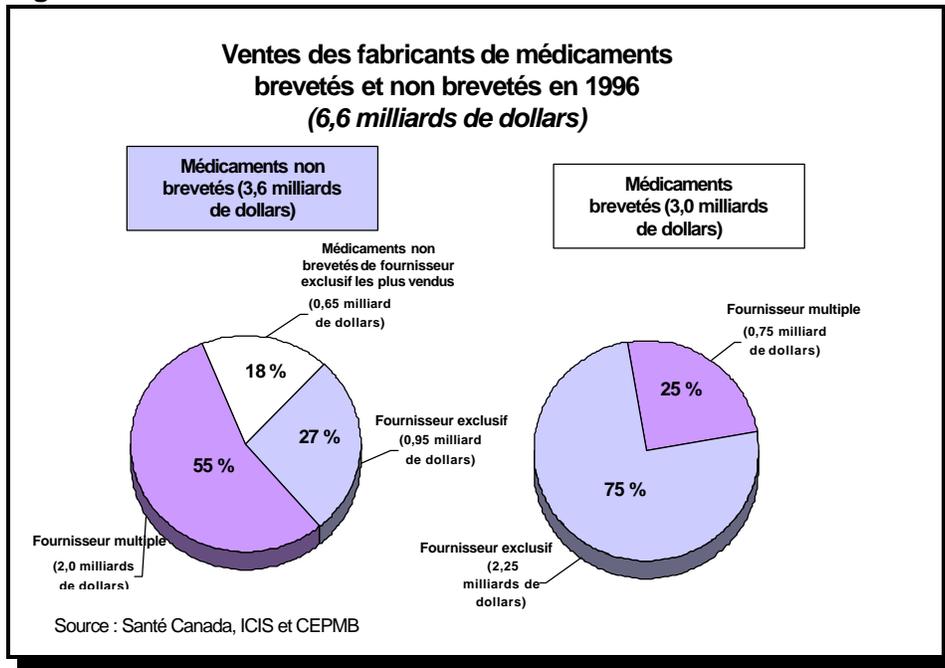
---

<sup>2</sup> Les sept pays énumérés dans le Règlement sur les médicaments brevetés sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis. On a mené les comparaisons des prix à l'échelle internationale des médicaments non brevetés de fournisseur exclusif à l'aide de la même méthodologie qu'utilise le CEPMB pour les médicaments brevetés.

<sup>3</sup> Voir le *10<sup>e</sup> rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1997* du CEPMB, Ottawa, 1998. Cette analyse a permis de démontrer que les prix canadiens des médicaments brevetés se situaient, en moyenne, à 11 % en-dessous de la médiane des prix internationaux dans les sept pays étrangers.

<sup>4</sup> Voir le *Canadian Pharmaceutical Industry Review* de IMS, 1997.

Figure 1



## 2.0 MÉTHODOLOGIE

Les comparaisons à l'échelle internationale des prix des médicaments NBE les plus vendus ont été effectuées en 1996. Les médicaments NBE les plus vendus ont été choisis parmi les 50 médicaments NBE les plus vendus selon les bases de données du Programme de médicaments gratuits de l'Ontario et du régime *Pharmacare* de la Colombie-Britannique. À partir de ces bases de données, 72 médicaments utilisés dans les régimes d'assurance-médicaments de six provinces ont été retenus pour cette étude.

Parmi les médicaments non brevetés, il est possible d'énumérer les médicaments qui n'ont jamais été brevetés, qui ont déjà été brevetés ou dont le brevet a été cédé. Les médicaments de fournisseur exclusif sont définis comme des médicaments qui possèdent une substance chimique, un dosage, une forme galénique et un mode d'administration uniques et qui sont vendus par un seul fabricant. Il est important de noter que certains médicaments de fournisseur exclusif faisant l'objet de la présente étude sont désormais des médicaments de fournisseur multiple<sup>5</sup>. L'annexe 1 présente une liste complète des médicaments faisant l'objet de l'étude de même que leur année de commercialisation et leurs ventes en 1996<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Parmi ces médicaments, notons Aventyl, Depakene, Betagan, Imuran, Ponstan, Buspar, Restoril, Euflex, Tryptan, Androcur, Isoptin et Imovane. Les ventes de ces médicaments en 1996 atteignaient à peu près 125 millions de dollars, ce qui représente environ 21 % des 600 millions de dollars de ventes pour les 72 médicaments non brevetés de fournisseur exclusif les plus vendus.

<sup>6</sup> Les données relatives aux ventes proviennent de IMS Canada.

Afin de savoir si les médicaments étaient brevetés ou non, la base de données du CEPMB a permis de regrouper les médicaments selon leur statut.

## 2.1 Renseignements sur les prix

Les prix des 72 produits pharmaceutiques NBFÉ ont été obtenus du Formulaire du programme de médicaments gratuits de l'Ontario (PMGO) lorsqu'ils y figuraient. Dans le cas des médicaments ne figurant pas sur le Formulaire du PMGO, les prix ont été obtenus de la base de données du régime *Pharmacare* de la Colombie-Britannique. Tous les prix ont été comparés aux prix départ-usine, c'est-à-dire qu'on n'a pas tenu compte des majorations de gros et de détail, le cas échéant.

Les prix demandés dans les sept pays de comparaison ont été obtenus de sources publiques (voir l'annexe 2) dans chaque pays. On a calculé les prix du fabricant en extrayant les prix départ-usine des prix de détail publiés par les sources officielles<sup>7</sup>. Les prix affichés dans la plupart des pays ne tiennent pas compte des honoraires du pharmacien, des frais de pharmacie et d'exécution de l'ordonnance ni de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les ajustements nécessaires ont été apportés pour que les prix dans tous les pays soient comparables, c'est-à-dire que les prix départ-usine étaient basés sur une comparaison entre éléments semblables.

Étant donné que tous les médicaments n'étaient pas offerts dans chacun des pays, le nombre de médicaments variait d'un pays à l'autre. La Suède offre le moins de médicaments, 32, tandis que les États-Unis et le Royaume-Uni en offrent le plus avec 55 médicaments chacun ; l'Allemagne en offre 53, la Suisse, 50, l'Italie, 46 et la France, 45.

---

<sup>7</sup> On a calculé les prix départ-usine après ajustement, le cas échéant, en fonction des majorations de gros et de détail, de même que de la taxe sur la valeur ajoutée. Ces majorations sont autorisées par la loi dans la plupart des pays. Voir le document intitulé *Vérification des prix des médicaments brevetés pratiques à l'étranger*, 1998, du CEPMB pour une description de la façon dont les prix départ-usine sont dérivés dans six des sept pays (sauf les États-Unis).

### 3.0 ANALYSE

L'analyse a permis de constater qu'en moyenne, les prix des médicaments non brevetés de fournisseur exclusif au Canada étaient notablement plus élevés que la médiane des prix internationaux pour les sept pays. Le rapport global des prix canadiens par rapport aux prix internationaux était de 1 pour 30<sup>8</sup>. Autrement dit, les prix des médicaments non brevetés de fournisseur exclusif au Canada étaient, en moyenne, de 30 % au-dessus de la médiane des prix internationaux. Le tableau 1 présente un résumé des cas où les prix canadiens étaient les plus élevés, les plus bas et supérieurs à la médiane des prix à l'étranger. Dans la plupart des cas, 53 cas sur 72 ou 73,6 %, les prix des médicaments canadiens étaient supérieurs à la médiane des prix internationaux. Dans 14 cas (19,4 %), les prix canadiens étaient les plus élevés de tous les prix. Dans 6 cas (8,3 %), les prix canadiens étaient les plus bas de tous les prix.

**Tableau 1**

<b>Médicaments non brevetés de fournisseur exclusif les plus vendus en 1996 : Comparaison des prix à l'échelle internationale</b>		
<b>Nbre total de médicaments</b>	<b>72</b>	
	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Prix canadien le plus élevé	14	19,4
Prix canadien le plus bas	6	8,3
Prix canadien inférieur à la médiane des prix internationaux	19	26,4
Prix canadien supérieur à la médiane des prix internationaux	53	73,6
Prix canadien / Médiane des prix internationaux	1,3	

<sup>8</sup> Les rapports moyens des prix au Canada et à l'étranger sont basés sur la moyenne géométrique.

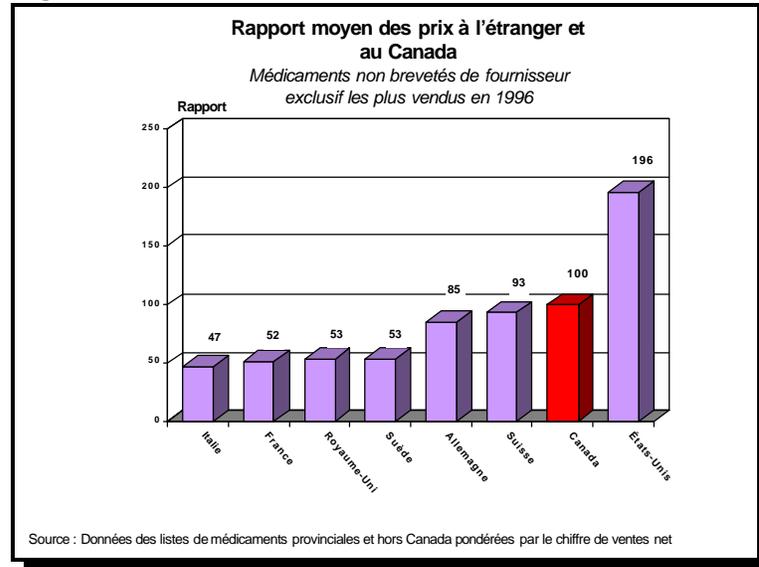
Le tableau 2 permet de comparer les prix canadiens aux prix dans chacun des autres pays choisis. Il indique la fréquence des cas où les prix canadiens étaient inférieurs aux prix dans les autres pays, de même que le rapport moyen des prix au Canada et des prix à l'étranger pour 1996. Comme le montre le tableau, les prix canadiens étaient, en moyenne, inférieurs aux prix américains bien qu'ils fussent supérieurs aux prix dans tous les autres pays.

**Tableau 2**

<b>Médicaments non brevetés de fournisseur exclusif les plus vendus selon le pays en 1996 :</b>				
<b>Rapports des prix à l'étranger et au Canada</b>				
<b>Pays comparé</b>	<b>Nbre de médicaments</b>	<b>Prix au Canada inférieur au prix à l'étranger</b>		<b>Rapport de prix moyen (Can. / autre pays)</b>
		<b>Nbre</b>	<b>%</b>	
France	45	5	11,1	1,92
Allemagne	53	17	32,1	1,18
Italie	46	8	17,4	2,14
Suède	32	7	21,9	1,89
Suisse	50	23	46	1,08
R.-U.	55	7	12,7	1,9
É.-U.	55	51	92,7	0,51

Les données présentées dans le tableau 2 peuvent également servir à démontrer le niveau des prix des médicaments non brevetés de fournisseur exclusif au Canada comparativement à celui des prix dans les sept pays. La figure 2 est basée sur les renseignements présentés dans le tableau 2. Si on établit les prix au Canada à 100, les prix à l'étranger se situent entre 47 et 96. Autrement dit, les prix en Italie représentaient, en moyenne, 47 % des prix au Canada, tandis qu'aux États-Unis les prix étaient supérieurs aux prix au Canada dans une proportion de 96 % en moyenne. Globalement, le Canada occupe le deuxième rang après les États-Unis.

**Figure 2**



### 3.1 Comparaison internationale des prix des médicaments non brevetés et des médicaments brevetés

Le CEPMB a publié des analyses comparant à l'échelle internationale les prix des médicaments brevetés les plus vendus depuis 1992. Dans la première comparaison à l'échelle internationale des prix des médicaments brevetés les plus vendus, on a constaté que les Canadiens payaient souvent plus cher pour les médicaments brevetés que les citoyens de la plupart des autres pays de comparaison. Les États-Unis sont l'exception à cette observation.

Depuis 1994, le CEPMB a modifié ses directives afin de mettre davantage l'accent sur les comparaisons internationales des prix des médicaments nouveaux et des médicaments existants dans le but d'obtenir des prix ne dépassant pas, en moyenne, la médiane des prix internationaux.

Comme le montre la figure 2, la relation entre les prix des médicaments non brevetés de fournisseur exclusif au Canada et les prix à l'étranger en 1996 s'apparente à la relation entre les prix des médicaments brevetés au Canada et les prix à l'étranger en 1987, telle qu'elle est présentée à la figure 3. À cette époque, le Canada occupait le 2<sup>e</sup> rang et ses prix étaient supérieurs à ceux des autres pays. En 1997, le Canada était classé au 6<sup>e</sup> rang, derrière tous les pays sauf la France et l'Italie (Figure 4).

Figure 3

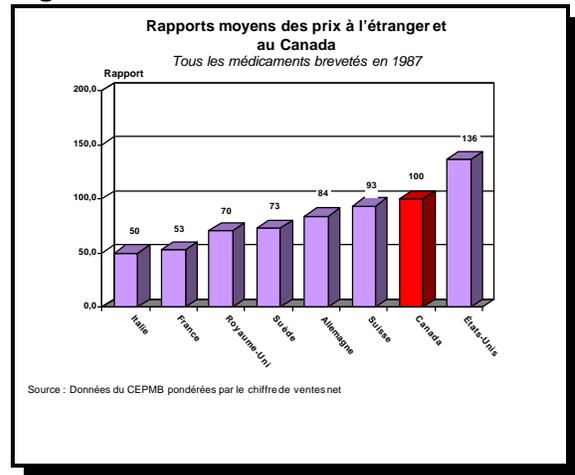
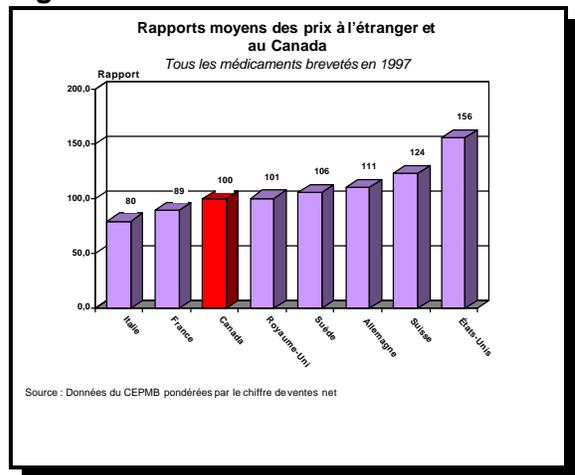


Figure 4



## 4.0 CONCLUSIONS

L'information recueillie permet de constater que les prix canadiens des médicaments non brevetés de fournisseur exclusif les plus vendus sont notablement plus élevés que les prix dans les sept pays énumérés dans le Règlement sur les médicaments brevetés. Cette information est tirée des comparaisons des prix du fabricant dans les sept pays en question et des prix du fabricant au Canada.

L'analyse porte à croire que si le prix des médicaments avait été établi au niveau de la médiane internationale, les dépenses des six régimes d'assurance-médicaments provinciaux auraient diminué de 23 % (64 millions de dollars de moins que les 278 millions de dollars consacrés aux médicaments NBFÉ en 1996), ce qui représente environ 3 % des dépenses des régimes d'assurance-médicaments pendant cette année.



# ANNEXE 1

## LISTE DES MÉDICAMENTS

DIN	Appellation commerciale	Entreprise	Année de commercial	Chiffre de ventes 1996 (en \$)
582352	Accutane cap 40 mg	Roche	1983	14 925 000
<b>704431<sup>9</sup></b>	<b>Androcur com 50 mg</b>	<b>Berlex Canada</b>	<b>1987</b>	<b>22 851 000</b>
579327	Asasantine cap	Boehringer Ingelheim	1983	737 000
576158	Atrovent aéro 28,6 mg / 100 g	Boehringer Ingelheim	1983	-
<b>15237</b>	<b>Aventyl Pul 389 25 mg</b>	<b>Lilly</b>	<b>1965</b>	<b>4 343 000</b>
897353	Becloforte aéro 250 µg	Glaxo	1988	77 885 000
<b>637661</b>	<b>Betagan sol oph 0,5 %</b>	<b>Allergan</b>	<b>1985</b>	<b>6 842 000</b>
249580	Biquin Durules 250 mg	Astra	1972	2 138 000
1981501	Botox pps inj fiole 100 unités	Allergan	1991	3 975 000
<b>603821</b>	<b>Buspar com 10 mg</b>	<b>Bristol</b>	<b>1989</b>	<b>6 249 000</b>
2097265	Cardizem CD cap 240 mg	Merrell Dow Pharm.	1992	51 460 000
2212277	Ceftin com 250 mg	Glaxo Wellcome	1990	9 586 000
2212285	Ceftin com 500 mg	Glaxo Wellcome	1990	7 674 000
265470	CES com 0,625 mg	ICN Canada	1963	3 993 000
894745	Clozaril com 100 mg	Sandoz	1991	16 143 000
894737	Clozaril com 25 mg	Sandoz	1991	1 683 000
1918311	Coumadin com 1 mg	DuPont Pharma	1990	4 262 000
1918338	Coumadin com 2 mg	DuPont Pharma	1956	6 993 000
1918346	Coumadin com 2,5 mg	DuPont Pharma	1956	4 445 000

<sup>9</sup> Tous les médicaments en gras ne sont plus classés comme produits pharmaceutiques non brevetés de fournisseur exclusif depuis 1996.

DIN	Appellation commerciale	Entreprise	Année de commercial	Chiffre de ventes 1996 (en \$)
1918354	Coumadin com 5 mg	DuPont Pharma	1956	8 413 000
632600	Cytotec com 200 µg	Searle	1986	15 193 000
30570	Dalacin C cap 150 mg	Upjohn	1970	6 097 000
261432	Darvon N pul 392 100 mg	Lilly	1973	1 016 000
<b>507989</b>	<b>Depakene cap 500 mg</b>	<b>Abbott</b>	<b>1991</b>	<b>3 145 000</b>
765996	Diamicon com 80 mg	Servier	1990	7 525 000
1950592	Dicetel com 50 mg	Solvay Kingswood	1994	2 197 000
22780	Dilantin cap 100 mg	Parke-Davis	1951	5 690 000
846368	Ergamisol com 50 mg	Janssen	1990	2 277 000
<b>637726</b>	<b>Euflex com 250 mg</b>	<b>Schering</b>	<b>1985</b>	<b>12 983 000</b>
586668	Fucidin cr 2 %	Leo	1980	5 208 000
465283	Hydrea cap 500 mg	Squibb	1981	3 755 000
<b>1926799</b>	<b>Imovane com 7,5 mg</b>	<b>Rhône-Poulenc Rorer</b>	<b>1990</b>	<b>14 260 000</b>
<b>4596</b>	<b>Imuran com 50 mg</b>	<b>B.W. Inc.</b>	<b>1966</b>	<b>9 313 000</b>
<b>1934317</b>	<b>Isoptin càlp 180 mg</b>	<b>Searle</b>	<b>1993</b>	<b>1 780 000</b>
<b>1907223</b>	<b>Isoptin càlp 120 mg</b>	<b>Searle</b>	<b>1992</b>	<b>1 959 000</b>
<b>742554</b>	<b>Isoptin càlp 240 mg</b>	<b>Searle</b>	<b>1988</b>	<b>25 470 000</b>
35319	Lanoxin com 0,125 mg	B.W. Inc.	1972	5 637 000
2170027	Loxapac com 5 mg	Wyeth-Ayerst	1976	1 612 000
2170132	Loxapac com 10 mg	Wyeth-Ayerst	1976	1 274 000
2170019	Loxapac com 25 mg	Wyeth-Ayerst	1976	1 497 000
2170698	Méthotrexate com 2,5 mg	Wyeth-Ayerst	1995	351 000
2126567	Monistat Derm cr top 2 %	McNeil Consumer	1975	775 000
2042339	Min-Ovral 28 com	Wyeth-Ayerst	1974	1 933 000
2015439	MS Contin càlp 15 mg	Purdue Frederick	1986	3 895 000
2014327	MS Contin càlp 200 mg	Purdue Frederick	1993	3 047 000

DIN	Appellation commerciale	Entreprise	Année de commercial	Chiffre de ventes 1996 (en \$)
1913328	Nasacort liq 100 µg / aéro	Rhône-Poulenc Rorer	1992	3 460 000
772368	Nix après-shampooing	Warner-Lambert	1988	1 994 000
1926721	Nitrolingual pulvérisateur 0,4 mg / aéro	Rhône-Poulenc Rorer	1986	7 803 000
1927809	Nitrong càlp 2,6 mg	Rhône-Poulenc Rorer	1966	13 150 000
1966154	Norflex com 100 mg	Produits pharmaceutiques de 3M	1960	3 943 000
766046	Ocufen sol oph 0,03 %	Allergan Inc.	1988	1 031 000
568643	Parlodel cap 5 mg	Sandoz	1983	3 768 000
769991	PCE com 333 mg	Abbott	1988	2 896 000
2017709	Plaquenil com 200 mg	Sanofi Winthrop	1952	5 957 000
449628	Ponderal PACAPS 60 mg	Servier	1979	6 455 000
<b>155225</b>	<b>Ponstan cap 250 mg</b>	<b>Parke-Davis</b>	<b>1966</b>	<b>3 667 000</b>
529117	Propine liq 0,1%	Allergan Inc.	1981	1 790 000
<b>604453</b>	<b>Restoril cap 15 mg</b>	<b>Sandoz</b>	<b>1981</b>	<b>3 497 000</b>
<b>604461</b>	<b>Restoril cap 30 mg</b>	<b>Sandoz</b>	<b>1981</b>	<b>4 779 000</b>
603708	Rythmol com 150 mg	Knoll	1987	7 854 000
603726	Rythmol com 300 mg	Knoll	1988	2 793 000
846341	Sibelium cap 5 mg	Janssen	1990	3 858 000
2103567	Sulcrate Suspension Plus-1 g / 5 mL	Merrell Dow	1991	3 744 000
1966065	Tantum liq 0,15 %	Produits pharmaceutiques de 3M	1982	5 172 000
773611	Tegretol càlc 200 mg	Geigy	1988	6 361 000
755583	Tegretol càlc 400 mg	Geigy	1988	7 720 000
<b>654531</b>	<b>Tryptan com 1 000 mg</b>	<b>ICN</b>	<b>1986</b>	<b>3 941 000</b>
728179	Urispas com 200 mg	Pharmascience	1986	3 536 000

DIN	Appellation commerciale	Entreprise	Année de commercial	Chiffre de ventes 1996 (en \$)
1945254	Ursofalk cap 250 mg	Jouveinal	1991	2 490 000
2014165	Uniphyl càlp 400 mg	Purdue Frederick	1987	2 235 000
616192	Vepesid cap 50 mg	Bristol	1981	4 165 000
577308	Zaditen com 1 mg	Sandoz	1990	1 728 000

### Légende

aéro	%	aérosol
cr	%	crème
càlc	%	comprimé à libération contrôlée
càlp	%	comprimé à libération prolongée
cap	%	capsule
com	%	comprimé
inj	%	injectable
liq	%	liquide
oph	%	ophtalmique
pps	%	poudre pour solution
pul	%	pulvule
sol	%	solution
top	%	topique

## ANNEXE 2

### STRUCTURES DES PRIX

France : SEMPEX

Société d'Éditions Médico-pharmaceutiques  
26, rue Le Brun - 75013 Paris  
Tél. : 4408 46 46 Téléc. : 44 08 46 40

Allemagne : ROTE LISTE

Rote-Liste-Sekretariat in der BPI Service GmbH  
Karlstr. 21, 60329 Frankfurt a. M.  
Tél. : 0 69 25 56 12 91 Téléc. : 0 69 23 17 89

Italie : L'INFORMATORE FARMACEUTICO

Organizzazione Editoriale Medico Farmaceutica  
20125 Milan- via Edolo, 42  
Cas. Post. 10434-C.C.P. 33882200  
Tél. : 02 33 210 1 Téléc. : 02 33 210 200

Suède : PRISSLISTA

Apoteksbolaget AB  
Sektor Farmaci  
105 14 Stockholm  
Tél. : 08 454 70 70 Téléc. : 08-454 70 64

Suisse : RÉGLEMENTATION

Sanphar  
1, Place du Port  
1211 Genève 3  
Tél. : 022 317 70 60 Téléc. : 022 31070 36

R.-U. : MONTHLY INDEX OF MEDICAL SPECIALITIES (MIMS)

Haymarket Medical Ltd.  
174 Hammersmith Road,  
London  
Tél. : 0181 943 5000

É.-U. : The Redbook

Medical Economics Data Production Company